

*Initiatives ministérielles**[Traduction]*

Le Parti libéral, contrairement au gouvernement conservateur, reconnaît le rôle vital de la petite entreprise dans notre économie. Nous sommes conscients de sa contribution capitale dans la création d'emploi au Québec et au Canada.

Nous avons toujours soutenu la petite entreprise et, pendant la dernière campagne électorale, nous nous étions engagés à aider les petites entreprises à se développer grâce à de nouvelles mesures innovatrices, notamment la mise sur pied d'un réseau intégré d'information avec l'aide de la Banque fédérale de développement. La BFD a malheureusement vu ses revenus réduits de 50 p. 100 grâce à la générosité du ministre des Finances!

Parlons maintenant de l'aide que le gouvernement conservateur accorde, ou oublie d'accorder, à la petite entreprise. D'abord, la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Le ministre des Finances a-t-il besoin qu'on lui rappelle l'objectif initial de cette loi? À l'origine, elle visait à garantir les prêts des petites entreprises auprès des institutions financières. Mais, comme nous pouvons clairement nous en rendre compte dans le budget, le gouvernement ne saisit apparemment pas l'importance de la petite et de la moyenne entreprise au Canada.

[Français]

Madame la Présidente, la coutume veut que le prêt maximum accordé en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises soit relevé régulièrement, en tenant compte du taux d'inflation et des besoins des petites entreprises. C'est ce que la coutume veut. Le montant du prêt maximum a été relevé pour la dernière fois en juillet 1980—oui, vous avez bien compris, en 1980—alors qu'il est passé de 75 000 \$ à 100 000 \$.

Il est grand temps que le ministre des Finances place la limite de 100 000 \$ à 150 000 \$, d'autant plus que l'inflation a grimpé de plus de 50 p. 100 depuis 1980. Jusqu'où devrait-elle monter avant que le gouvernement réagisse?

Madame la Présidente, j'aimerais que le ministre nous dise franchement, pour une fois, s'il veut vraiment la disparition de la petite et moyenne entreprise et s'il souhaite, tel qu'annoncée, une augmentation du taux de chômage? Ou au contraire, comme devrait le faire tout gouvernement responsable, s'il veut le bien de la population canadienne. Pourquoi alors néglige-t-il l'avenir de nos petites et moyennes entreprises? Pourquoi le montant du prêt maximum est-il toujours limité à 100 000 \$, montant fixé en 1980? Pourquoi a-t-on coupé de 50 p. 100 les revenus de la Banque fédérale de développement? Serait-ce une nouvelle méthode de gestion unique au Parti progressiste conservateur? Car cela ne semble pas

particulièrement rassurant pour la population canadienne.

[Traduction]

En présentant son budget, le ministre des Finances nous a déclaré, et je cite: «Nous avons une responsabilité envers nos enfants et nos petits-enfants». Peut-il maintenant expliquer comment les Canadiens pourront être à la hauteur de leur responsabilité lorsqu'il annonce une hausse du chômage et lorsque son budget ne présente rien pour appuyer les petites entreprises qui fournissent des milliers d'emplois aux Canadiens? Comment les Canadiens pourront-ils joindre les deux bouts avec la taxe sur les produits et services qui entrera en vigueur en janvier 1991? Comment la qualité de vie de nos enfants et nos petits-enfants sera-t-elle améliorée dans un contexte d'insécurité d'emploi et d'inflation, et de menace de récession? Le ministre peut-il expliquer tout cela? La lecture du budget laisse un peu perplexe, mais il a peut-être été voulu ainsi.

[Français]

Madame la Présidente, ce n'est pas, tel que proposé par le ministre des Finances, en taxant les aliments dans la restauration, en taxant les services, en négligeant les petites entreprises, sauf au moment de percevoir l'argent, que l'économie du pays va se redresser et, du même coup, le sort des Canadiens et des Canadiennes. Ce n'est pas en transférant le fardeau de la dette fédérale aux provinces que les Canadiens et les Canadiennes verront leur niveau de vie s'améliorer. Peut-être est-ce en prenant ses responsabilités, en faisant face à la réalité, que le gouvernement conservateur pourra vraiment améliorer le sort de la population canadienne. Encore faudrait-il qu'il puisse voir les faits tels qu'ils sont et non tels qu'il veut les voir.

«Nous réduirons les dépenses sans majorer les taxes. La pression fiscale est déjà trop grande au Canada.» Voilà ce que disait, en mars 1984, le présent ministre des Finances. Il l'a bien oublié!

En terminant, madame la Présidente, le ministre a violé l'une après l'autre ses promesses sur la réforme fiscale. Il avait promis une TPS neutre budgétairement. Elle ne l'est pas. Il avait promis une TPS visible à la caisse. Elle ne l'est pas. Il avait promis une TPS simple. Elle ne l'est pas. Il avait promis que l'État verserait des honoraires aux entreprises pour la perception de la TPS. Il s'est ravisé. Comment le peuple canadien peut-il encore faire confiance à un ministre qui respecte si peu ses engagements? Comment les petites et moyennes entreprises peuvent-elles espérer survivre quand le ministre des Finances coupe de plus de 50 p. 100 les revenus de la Banque fédérale de développement et refuse de hausser